



ERRATUM

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

AVIS est par les présentes donné que, contrairement à ce qui a été indiqué dans l'avis public publié le 15 septembre dernier concernant une demande de changement de zonage pour la zone C01-30, la demande sera présentée au cours d'une séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Verdun qui sera tenue, le **mardi 7 novembre 2023 à 19 h**, à la **salle 205** de la Mairie d'arrondissement de Verdun, situé au **4555, rue de Verdun**, le conseil d'arrondissement statuera sur une **demande de changement de zonage pour la zone C01-30** effectué par le propriétaire du bâtiment situé au 5969-5971, rue Bannantyne de façon à :

- **modifier une note à la grille des usages et des normes obligeant l'occupation d'un usage commercial au rez-de-chaussée afin d'y autoriser un usage résidentiel et par la modification d'une note concernant la superficie minimale pour un usage de la classe d'usages c1.**

Lors de la séance du mardi 7 novembre 2023, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de changement de zonage.

Fait à Montréal, arrondissement de Verdun
Le 27 septembre 2023

Stephanie Zhao-Liu (*original signé électroniquement*)
Secrétaire d'arrondissement